

Point fort

Ecrire en Facile à lire

L'école professionnelle inclusive

Projet pionnier à Berne: l'école professionnelle normale s'ouvre aux apprentis FPra.

A l'hôpital... sans urgence

Les Hôpitaux universitaires de Genève ont un nouvel objectif: mieux accueillir les patients avec handicap.

Chère lectrice, cher lecteur

Le géant suédois de l'ameublement y est parvenu: quelques dessins et quiconque, qu'il soit à Ouagadougou, à Hua Hin ou à Pompaples, peut assembler un meuble. La plupart du temps, les textes sont rédigés de telle façon qu'ils ne sont pas compréhensibles pour tout un chacun. Non seulement pour nous et pour les personnes en situation de handicap cognitif, mais aussi pour les personnes migrantes. En Suisse, le Facile à lire et à comprendre (FALC), appelé aussi langage simplifié, en est encore aux balbutiements. Cette édition du magazine INSOS entend donc sensibiliser à ce propos.



Les personnes en situation de handicap ne peuvent exercer leurs droits politiques seulement si elles comprennent ce dont il est question dans les lois, les décisions politiques et les votations populaires. Afin qu'elles puissent participer sur un pied d'égalité, il s'agit de mettre en place des conditions équitables et de permettre l'accès à l'information par le biais du langage simplifié. C'est aussi cela la notion d'accessibilité.

Les institutions sont également mises à contribution. Si nous voulons que les personnes en situation de handicap puissent former leur propre opinion, s'exprimer, participer et décider, les principaux documents d'une institution doivent par conséquent être aussi accessibles en Facile à lire et à comprendre. Ce langage est un outil important pour l'inclusion et leur émancipation, c'est une condition essentielle pour une vie autonome et indépendante et pour une participation sociale sur une base égalitaire – et par conséquent aussi pour la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Saxenhofer'.

Je vous souhaite bonne lecture!

Peter Saxenhofer
Directeur d'INSOS Suisse

Sommaire

2 Éditorial

12 CDPH: le rapport national

13 Les lacunes du rapport sur la psychiatrie

14 Congrès 2016: inspirations, propositions et nouvelles approches

15 Une école professionnelle à l'esprit de pionnier

16 Le handicap à l'hôpital

18 Conseils juridiques

19 Parlons vrai

20 Événements 2017

Pardon?... Vous avez dit «facile à lire»?

Point fort

Facile à lire et à comprendre

- 3 Vous avez dit «facile à lire»?
- 4 Une clé pour l'autonomie
- 7 Concrètement, qu'est-ce que le Facile à lire?
- 8 Au service du langage simplifié
- 10 capito Berlin: vive la modernité!
- 11 Unapei et FOVAHM en action

Faire passer une information n'est jamais simple. Et quand les destinataires ont des difficultés en matière de lecture, le défi est encore plus grand. C'est là qu'intervient le Facile à lire et à comprendre (FALC). Une technique qui permet d'écrire de façon simple. A quoi cela ressemble-t-il? Et comment l'utiliser?

Flyers, brochures d'information, règlements d'habitat, consignes en cas d'incendie... Toute institution a des informations à communiquer à ses usagers. Mais comment réellement se faire comprendre? La question se pose lors de toute communication, mais elle se fait encore plus aiguë lorsque les personnes à qui s'adresse l'information ne lisent pas couramment.

C'est là qu'intervient le Facile à lire et à comprendre (FALC), aussi parfois appelé langage simplifié. Le FALC est une méthode de simplification de l'écrit. Elle propose des règles qui touchent les mots, les chiffres, les phrases, la typographie et la mise en page. Il est par exemple conseillé d'éviter le conditionnel, les tournures passives, les caractères spéciaux, etc. (p. 7).

Une clé pour la participation

Née dans les années 80, la méthode s'est développée notamment grâce aux mouvements d'autodétermination des personnes avec une déficience intellectuelle (people first). L'idée? Permettre aux lecteurs d'agir et de décider par eux-mêmes en leur fournissant des informations simples, compréhensibles sans aide extérieure.

Le FALC est un outil d'autonomie et de participation, comme le souligne la spécialiste Susanne Gross dans notre interview (p. 4). Un outil d'information pour le quotidien et la vie culturelle, comme le souligne Uwe Armbruster, directeur de WohnWerk, institution qui a ouvert un des premiers bureaux de traduction FALC (p. 8).

La Suisse à la traîne

Une action de pionnier dans une Suisse à la traîne par rapport aux pays anglophones, scandinaves et aussi limitrophes. En France, la méthode est déjà utilisée par des offices du tourisme ou La Poste. En Allemagne, les sites internet publics doivent tous fournir une information en FALC (ordonnances BITV 2.0).

La Suisse n'a pour l'instant aucune loi ou ordonnance obligeant le recours au FALC. Même si la Convention de l'ONU exige l'accessibilité des informations.

Bien sûr, le FALC soulève de nombreuses questions. Les critiques existent. Loin d'être anodines, elles obligent à réfléchir sur la manière d'assurer du FALC de qualité. Avec ce dossier, nous espérons offrir quelques pistes. | France Santi

Une clé pour plus d'autonomie

Susanne Gross, de capito Bodensee, en est convaincue: le langage simplifié est une condition essentielle pour permettre aux personnes en situation de handicap cognitif de mener une vie autonome et de participer à la société. Spécialiste du langage simplifié, Susanne Gross en explique le fonctionnement et l'utilité ainsi que la façon dont les institutions peuvent le mettre en pratique.

Madame Gross, vous est-il déjà arrivé d'avoir envie de lire un texte en langage simplifié?

Oui, souvent! Je rêve d'avoir un mode d'emploi en langage simplifié quand je suis dans une ville étrangère, par exemple, que je dois



Susanne Gross, collaboratrice spécialisée pour capito Bodensee, auteure et conférencière

acheter un ticket et que je ne sais pas comment fonctionne l'automate.

Les personnes en situation de handicap cognitif se sentent souvent dépassées par certains textes. Que faire pour qu'ils leur soient accessibles?

Les tournures de phrase compliquées ne sont pas compréhensibles pour elles. Un texte intelligible a une structure claire. Les messages clés sont formulés avec des phrases simples, les contenus insignifiants et les termes superflus sont supprimés et les expressions spécialisées et abréviations expliquées.

Est-ce que l'on peut transcrire tous les textes en Facile à lire?

En principe oui. Le langage simplifié trouve cependant ses limites dans les poèmes, les blagues et l'ironie. Les textes législatifs sont difficiles à traduire car ils comportent des formulations juridiques. Il est essentiel qu'ils soient accompagnés d'une explication en langage simplifié. Tous les textes ne doivent pas être traduits. Moi aussi je bloque parfois face à certains textes. C'est normal. Ce qui importe, c'est que les textes qui concernent (aussi) les personnes handicapées existent en Facile à lire.

Il y a 20 ans, personne encore ne parlait de langage simplifié. Que s'est-il passé depuis?

Son développement a commencé avec la CDPH qui consacre le droit à l'autodétermination et la participation. Le Facile à lire est né en Suède. Il s'est ensuite étendu aux États-Unis avant de revenir en Europe. En 1998, Inclusion international a publié les premières directives pour la création de textes simples à lire à l'usage des personnes handicapées mentales. Peu après, le mouvement Personne d'abord d'Allemagne a sorti le premier guide de Facile à lire. Parallèlement, l'association atempo, en Autriche, a développé la méthode «capito». Et en 2006, le réseau Leichte Sprache a édicté ses propres règles.

N'y a-t-il donc pas de standards pour le Facile à lire?

Non. Dans les pays germanophones, il y a d'une part les règles du réseau de langage simplifié et d'autre part

Cornelia Kabus, de WohnWerk Basel, discute avec son groupe de relecteurs | Photo: A. Boutellier

celles du réseau capito. Les deux systèmes reposent principalement sur l'expérience et l'observation puisque la science ne s'est emparée de la question que depuis quelques années.

Quels sont les avantages du langage simplifié pour les personnes concernées?

Tant que les personnes n'ont pas accès aux informations importantes, leur participation sociale à égalité et leur autodétermination ne sont pas possibles. Les textes en langage simplifié permettent aux personnes dites «incapables» de s'émanciper et de devenir des citoyennes et citoyens autonomes. En outre, mon expérience avec nos soixante-cinq relecteurs m'a montré que les personnes qui recommencent à lire ont davantage de confiance en soi. Elles commencent aussi à lire, hors du groupe, des

capito Bodensee

capito Bodensee est spécialisé dans la rédaction en FALC (en différents niveaux) de matériel d'apprentissage ainsi que dans l'accessibilité. capito Bodensee est une prestation des ateliers de l'institution OWB, en Haute-Souabe (Allemagne).

Il s'agit de l'un des 18 bureaux du réseau capito.

www.capito.eu



textes qui les intéressent. De ce fait, la compréhension de leur rôle se modifie: elles ne sont plus les personnes assistées et démunies, mais peuvent se faire leur propre opinion et participer à la discussion.

Le langage simplifié fait aussi l'objet de critiques. Certains lui reprochent de ne pas bien exploiter le potentiel des individus, d'autres estiment qu'il est manipulateur.

Cette critique vient sans doute du fait que la traduction en langage simplifié a souvent recours à des standards identiques pour toutes les personnes en situation de handicap. Or, «la» personne handicapée n'existe pas. C'est pour cette raison que le réseau capito adapte les traductions aux groupes cibles et en propose différents niveaux (A1, A2 et B1). Ainsi, un règlement de maison pour un foyer d'hébergement sera rédigé différemment de celui pour un immeuble locatif avec des personnes en situation de handicap qui vivent dans leur propre appartement. Avant de traduire en langage simplifié, il est

essentiel d'identifier le véritable groupe cible. Car si le texte ne tient pas compte de ses besoins, il sera généralement rejeté. La critique selon laquelle les textes seraient manipulateurs n'est pas fondée.

«Le langage simplifié permet aux personnes de devenir des citoyens autonomes.»

La personne qui traduit assume en effet une grande responsabilité: elle doit rester neutre et ne pas laisser filtrer ses opinions dans les textes.

Prenons les institutions INSOS. Où est-ce que le langage simplifié fait sens?

Tous les textes qui concernent les personnes en situation de handicap devraient être compréhensibles pour elles. Pour les contrats, il faudrait au moins une explication rédigée en Facile à lire. Tous les autres textes, comme la charte, le règlement de maison, les concepts professionnels, les informations internes etc., peuvent sans autre être directement rédigés en langage simplifié. >

> **Les institutions peuvent-elles traduire elles-mêmes les textes?**

Une bonne traduction exige compétence et expérience. L'une des principales difficultés est de décrire clairement les messages clés dans le texte et de résumer tout ce qui n'est pas essentiel. Le danger existe qu'on écarte trop de contenu et qu'il ne reste au final plus que des généralisations. Le mieux serait donc que l'institution confie ses textes à un bureau de traduction spécialisé ou qu'elle envoie un de ses professionnels faire une

région. Nombre d'entre elles n'en voient pas l'utilité, d'autres ont peur du changement.

Comment, dans une institution, pratiquer le langage simplifié?

Si une institution veut introduire le Facile à lire, il est important que cette décision soit communiquée au plus haut niveau et que tous les collaborateurs soient impliqués. Les établissements ont tout intérêt à avoir une personne responsable de la mise en œuvre du langage simplifié et qui veille à sa bonne application. Car si le langage simplifié ne dépend que de la bonne volonté du personnel, son application ne sera pas de longue durée.

Quelle est l'importance du contrôle de la traduction par les personnes concernées?

Énorme! Il ne suffit pas qu'une traduction suive les règles pour qu'un texte soit compréhensible. Seul le groupe cible peut confirmer la compréhensibilité du texte.

En Suisse, la traduction de textes est encore bien timide. Quel avenir voyez-vous pour le langage Facile à lire et à comprendre?

Prenez l'exemple de l'ascenseur: pour les uns, c'est la seule possibilité pour monter les étages sans aide. D'autres l'utilisent parce que c'est pratique. D'autres encore y renoncent et empruntent l'escalier. C'est à cette image que j'associe le langage simplifié: il est à disposition de tous et celui qui le souhaite peut l'utiliser. Pour moi, c'est là un aspect important de l'inclusion. | Interview: Barbara Lauber

«Les textes qui concernent les personnes en situation de handicap devraient être compréhensibles pour elles.»

formation. La personne peut alors faire des traductions et réaliser un travail de sensibilisation. Malheureusement, l'introduction du langage simplifié traîne encore un peu dans les institutions de notre

London's calling!

Dans les pays anglophones aussi, on pratique le FALC. Cela s'appelle le «easy-to-read». Richard Lohan est un expert en la matière. Depuis plus de dix ans, il travaille en tant qu'agent d'informations accessibles pour la ville de Camden (un quartier de Londres). Il nous explique son travail et ses objectifs dans une vidéo (en anglais). A voir sur: www.insos.ch > Publications > Actualités

Service

Formation en Facile à lire

- **capito Zürich, en partenariat avec l'Atelier 1001 feuilles (GE) et l'UNAPEI (F)**, prépare pour 2017 des cours d'introduction au FALC. Les formations se déroulent sur 1, 2 ou 3 jours. zuerich@capito.eu
- **C'est en collaboration avec le Département de Pédagogie spécialisée de l'Université de Fribourg** que l'institution FOVAHM organise sa formation interne au FALC (p. 11). La formation se déroule sur 2 jours. La responsable, Cindy Diacquenod, prévoit de proposer ce type de formation à toute organisation intéressée. cindy.diacquenod@unifr.ch

Ressources

- **Modèles.** Klaro (Luxembourg) propose sur son site des exemples de documents officiels en Facile à lire (rapports, lettres, règlements, etc.) PDF disponibles sur www.klaro.eu > Textes en langage facile
- **Ressources.** Capito Zürich met à disposition une Dropbox ressources. On y trouve des guides, des exemples de produits en Facile à lire et des liens intéressants. Sans prétention d'exhaustivité. Régulièrement mise à jour. <http://bit.ly/1WKeEtj>

Bureaux de traduction

- **Leichte Sprache CH (Capito Zürich)** adapte également des textes en français. www.leichtesprache.ch (en allemand). info@leichtesprache.ch
- **Pro Infirmis Fribourg.** Le bureau offrira ses services dans le premier trimestre 2017 (site dès janvier 2017: www.langage-simplifie.ch). Contact (déjà en fonction): langage.simplifie@proinfirmis.ch



Le Facile à lire – concrètement!

Comment fonctionne le Facile à lire? À quoi faut-il être attentif? Pour vous permettre de vous faire une idée, nous vous présentons six règles importantes.



Utilisez des mots simples.

-  autoriser
-  permettre



Utilisez des verbes.

-  Demain, c'est l'élection du conseil.
-  Nous élisons le conseil demain.



Faites des phrases actives.

-  Le conseil sera élu demain.
-  Nous élisons le conseil demain.



N'utilisez pas d'abréviations.

-  p. ex.
-  par exemple

Adressez-vous directement aux lecteurs.

-  La votation a lieu demain.
-  Vous pouvez voter demain.

Utilisez des mots courts.

-  Autobus
-  Bus

Les règles présentées ici sont tirées du guide publié par le réseau allemand Netzwerk Leichte Sprache.

En français, il existe les guides suivants:

- **Inclusion Europe.** «L'information pour tous. Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre». PDF sur www.easy-to-read.eu > [Les règles européennes](#)
- **Guide québécois.** «Guide de rédaction pour une information accessible». PDF sur <http://uqo.ca/sti> puis taper «Guide de rédaction pour une information accessible» dans la recherche.
- **Pour les sites Internet.** Le guide «Facile à surfer» propose quatorze recommandations pour des sites plus accessibles aux personnes avec des limitations cognitives. PDF sur www.facileasurfer.ch. Version papier (gratuite) via www.insieme.ch > [insieme](#) > [Shop et publications](#)
- **Pour les pictogrammes.** Le «Guide pratique de la signalétique et des pictogrammes» livre conseils et astuces pour l'élaboration et l'utilisation de la signalétique et des pictogrammes. www.unapei.org > [Le mouvement UNAPEI](#) > [Les publications de l'UNAPEI](#) | FS

Au service du langage simplifié

Des textes simples et compréhensibles. C'est ce à quoi s'engage Uwe Armbruster, directeur de WohnWerk Basel. Il y a deux ans, il a fondé le «Büro Leichte Sprache», dont l'ambition est de contribuer à une meilleure accessibilité des informations pour les personnes en situation de handicap cognitif et autres publics.

«Je m'appelle Uwe Armbruster. Je dirige la fondation WohnWerk Basel. C'est une fondation pour les personnes en situation de handicap.» Ainsi se présente Uwe Armbruster, 56 ans, en langage simplifié. Soignant spécialisé dans la pédagogie curative et directeur d'institution sociale diplômé, il travaille depuis neuf ans dans l'institution WohnWerk Basel, dont six à sa direction. Aujourd'hui, plus de

pour les personnes en situation de handicap mental remonte à bien des années en arrière. Il évoque un «événement clé» lorsqu'il s'est agi d'organiser les vacances d'été dans l'institution. «Quand nous avons demandé à nos résidents de nous soumettre des idées, leurs réponses nous ont laissés perplexes», raconte-t-il. «Cela tenait à notre façon de poser les questions.» Les questionnaires ont donc été simplifiés, avec des questions faciles à comprendre portant sur leurs préférences quant aux moyens de transport, à la destination ou à l'hébergement. «Du coup, nous avons reçu des réponses formidables!»

plifiée. Les réactions furent étonnantes: les clients, mais aussi de nombreux accompagnants ont lâché des «ahah!» pour manifester leur soudaine compréhension. «Grâce à la langue simplifiée, les contenus ont été plus clairs pour tous. Nous avons été surpris par le nombre de commentaires que nous avons reçus, à la fois des clients et du personnel. Les personnes ont eu le sentiment d'être prises au sérieux et d'être encouragées à s'impliquer.»

Davantage de participation

C'était il y a quatre ans. La décision a alors été prise de professionnaliser la démarche. Cependant, où aller chercher le savoir-faire d'une discipline encore relativement jeune? Uwe Armbruster, deux traducteurs ainsi que quelques relecteurs ont suivi une formation en Facile à lire et à comprendre, notamment auprès du pôle de recherche pour le langage simplifié de l'Université de Hildesheim, pôle avec lequel, d'ailleurs, la collaboration et les échanges scientifiques se poursuivent. Le bureau pour le langage simplifié a ouvert ses portes en 2014 au sein de l'institution WohnWerk. Il se compose d'une rédactrice et d'un infirmier chargés

«Enrichir les discussion grâce au langage simplifié est ce que nous voulons. Cela nous permet d'avancer dans notre vivre ensemble.»

140 personnes avec une déficience intellectuelle travaillent et vivent dans cette institution bientôt centenaire. Uwe Armbruster semble connaître tout le monde, salue ici et là, s'arrête en chemin à plusieurs reprises, transmet une information ou prend note d'une demande. Lui qui est considéré dans notre pays comme un des pionniers du Facile à lire et à comprendre (FALC) a la communication dans le sang!

Du planning des vacances...

L'engagement de Uwe Armbruster en faveur d'un langage simplifié

...à la charte

Pour Uwe Armbruster, il n'y avait plus aucun doute: la communication méritait désormais une attention toute particulière. Et lorsqu'une nouvelle charte d'établissement fut élaborée, il s'est fait un devoir de la traduire en une langue compréhensible pour tous. «Je l'ai fait de mon propre chef», se souvient-il. Après avoir vainement cherché en Suisse, c'est en Allemagne et en Autriche qu'il a trouvé des relecteurs. S'ensuivirent des adaptations puis, finalement, la présentation de la charte sim-

des traductions ainsi que de cinq personnes en situation de handicap qui se réunissent en séances accompagnées pour contrôler l'intelligibilité des textes travaillés.

Le bureau, les formations du personnel et la diffusion du langage simplifié ont fait bouger bien des choses au cours des deux dernières années, constate son fondateur, non sans une certaine fierté. Il semble en effet que les relecteurs du bureau, de même que les autres résidents, oseraient plus souvent poser des questions et reconnaîtraient aussi que personne n'est ainsi mis en difficulté. «Enrichir les discussions, c'est exactement ce que nous voulons. Cela nous permet d'avancer dans notre vivre ensemble au quotidien.»

Décision de cas en cas

Depuis, plusieurs documents internes à l'institution ont passé par le bureau. Tout n'est pas traduit pour autant. Parfois des notes en langage simplifié sont simplement rédigées pour expliquer des documents compliqués. A chaque fois, il faut évaluer la pertinence d'une traduction, affirme Uwe Armbruster. En ce qui concerne le contrat d'hébergement,

«Pour que le langage simplifié se développe, la pression doit venir du haut.»

que le résident reçoit à son entrée, on a renoncé à sa traduction en raison de son volume de seize pages pour lui préférer une notice d'accompagnement qui rappelle en langage simplifié le sens et le but de ce contrat.



Un visionnaire du langage simplifié en Suisse: Uwe Armbruster, directeur de la fondation WohnWerk Basel. | Photo: Annette Boutellier

Le bureau ne fait pas que transcrire ses propres textes. Désormais, d'autres institutions et autorités soumettent leurs demandes aux deux traducteurs, qui assurent ensemble un poste à 70%, ainsi qu'aux relecteurs qui se réunissent une fois par semaine. Le bureau reçoit des contrats, des textes de loi des pages Internet ou encore des flyers de musées et des contes. Le volume de travail est bon mais ne suffit pas encore à autofinancer le bureau qui continue à être pris en charge par la fondation WohnWerk.

L'activité ne devrait pas ralentir de sitôt: Uwe Armbruster estime qu'il

est urgent de traduire en langage simplifié le matériel de votation et d'élection. A ses yeux, des adaptations des programmes des musées ou des théâtres seraient également bienvenues.

Pour que le langage simplifié continue de se développer, la pression doit venir du haut, idéalement avec force légale, et de la base. Mais il reste beaucoup à faire. Cette tâche de Sisyphe ne semble par effrayer Uwe Armbruster. Bien au contraire: «Je suis tout simplement accro!»

| Tanja Aebli

www.Leichte-sprache-basel.ch



Les produits de capito Berlin attirent le regard: les illustrations vieillottes ont laissé la place à un langage visuel actuel. | Photos: Idd

capito Berlin: vive la modernité!

Ils n'ont rien à voir avec les autres produits destinés aux personnes en situation de handicap cognitif: les ouvrages de capito Berlin, le bureau pour une information accessible, sont modernes et audacieux. La recette: se défaire des illustrations moult fois resservies pour privilégier un langage visuel précis et actuel.

capito Berlin, le bureau pour une information accessible, a fait un programme de son nom. «Capito est un terme italien qui signifie: j'ai compris», peut-on lire sur le site Internet de capito Berlin, l'un des dix-huit sites du réseau capito. Des prestations rédactionnelles en langage simplifié, des documents adaptés à des groupes cibles, des systèmes d'orientation et des éléments de signalisation sont proposés ainsi que des ateliers et des formations communication sans barrière. Le bureau délivre également un logo capito lorsqu'un document répond à certains critères.

Mais qu'est-ce qui fait l'originalité de ces produits? «Nous attachons beaucoup d'importance à l'adéquation parfaite entre les images et

le texte, car les gens ont tendance à croire davantage les images que le texte», explique Andreas Wessel, pédagogue diplômé et collaborateur de capito Berlin. Chaque fois que cela est possible, le bureau préfère réaliser lui-même les illustrations plutôt que puiser dans des banques d'images existantes. Grâce à la collaboration avec une graphiste, qui utilise toute la gamme des formes d'expression comme les collages ou les dessins, les images ont une allure fraîche et contemporaine.

Face à la nouveauté du style, les personnes avec une déficience intellectuelle pourraient éprouver quelques difficultés, admet Andreas Wessel. Cependant, l'examen des combinaisons textes-images par le

groupe cible peut donner lieu, si nécessaire, à des ajustements. Concernant les préférences graphiques des personnes ayant des difficultés d'apprentissage, beaucoup de gens commettent une erreur, estime Andreas Wessel. «Ils ne se sentent pas ou peu concernés en raison des représentations souvent enfantines des illustrations.» Il est aussi important de «ne pas tout figer». Sa devise: mieux vaut renoncer à illustrer qu'utiliser des images quelconques. Jusqu'à maintenant, les commentaires des lecteurs lui ont donné raison tout comme l'intérêt jamais démenti des clients, parmi lesquels les autorités, les établissements publics et les entreprises sociales. | Tanja Aebli

www.capito-berlin.eu

L'Unapei: cours et source de travail



Pour l'UNAPEI, le FALC est un outil de communication mais aussi de valorisation pour les personnes concernées.

Voilà cinq ans que l'Unapei (la première fédération d'associations françaises de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles) a mis sur pied sa formation «Ecrire en facile à lire et à comprendre». «Aujourd'hui, c'est la plus courue de notre catalogue», se réjouit Claire Grisard, chargée de projets accessibilité. «Nous en dispensons une cinquantaine par an.» Les bénévoles et professionnels oeuvrant dans l'une de leurs institutions ne sont pas les seuls à en profiter: «De nombreuses personnes avec handicap souhaitent en bénéficier. Et nous recevons de plus en plus de demandes de la part de mairies, d'administrations, de musées, de bibliothèques, d'offices de tourisme...»

A la disposition de ces derniers également, les ateliers de traduction en FALC ouverts dans 4 des 520 ESAT fédérés à l'Unapei. «L'initiative est partie du terrain, raconte Claire Grisard. Un établissement a proposé d'ajouter ce service à ses autres activités commerciales. Il a le mérite de valoriser les personnes handicapées pour leurs capacités intellectuelles.» Pour l'Unapei, la priorité demeure d'intégrer les travailleurs au processus de traduction, de les valoriser, et d'assurer leur formation.

Quant aux documents fournis par ces ateliers de traduction, l'Unapei n'opère pour l'heure aucun contrôle. «Il s'agit avant tout de former le maximum de personnes, de montrer l'importance du FALC et de faire en sorte qu'un maximum de documents facilités soient publiés. Des musées nous ont rapporté que les brochures traduites en FALC étaient les plus prisées, même par les personnes non handicapées qui souhaitent avoir accès à une information rapide à lire. Notre prochain combat se situe du côté du numérique.» | Tania Araman

La FOVAHM se forme



Pour la FOVAHM, le FALC est un outil pour mieux soutenir l'autodétermination des personnes.

L'autodétermination des personnes en situation de handicap. Telle est la mouvance dans laquelle compte bien s'affirmer la FOVAHM ces prochaines années avec l'utilisation accrue du Facile à lire et à comprendre (FALC). «Nous nous sommes toujours attachés à simplifier les contenus de nos documents, en utilisant notamment des pictogrammes, précise Jean-Marc Dupont, directeur de la fondation valaisanne. Ce qui change avec le FALC, c'est qu'il s'agit d'un outil créé avec les personnes concernées, et non uniquement pour elles.» C'est en prenant part à un projet européen que la FOVAHM a décidé de passer à la vitesse supérieure. «Nous nous sommes rendu compte que comparée à l'Espagne et au Luxembourg notamment, la Suisse accusait pas mal de retard dans ce domaine.»

Dès mars 2017, une partie du personnel de la fondation valaisanne sera ainsi initié au FALC par le biais d'une formation. «Parallèlement, nous allons créer une commission de personnes accompagnées, avec laquelle nous effectuerons une réflexion de fond. L'idée étant de ne pas tomber dans un excès et de tout traduire en Facile à lire et à comprendre, mais de rendre accessibles les documents qu'ensemble nous jugerons utiles.»

Pionnière en Suisse, la fondation valaisanne? «Je ne me risquerais pas à une telle affirmation», nuance Jean-Marc Dupont. «Nous n'avons rien inventé, et je suis sûr que d'autres institutions travaillent chacune de leur côté dans ce sens. Il faudrait peut-être qu'il y ait davantage d'échanges. Mais à présent que la dynamique est lancée, la Suisse va très certainement combler son retard au cours des prochaines années.»

| Tania Araman

Un bilan bien trop positif

Le Conseil fédéral tire un bilan positif dans son premier rapport pour l'ONU sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en Suisse (CDPH): un constat éloigné de la réalité.

Le 29 juin 2016, le Conseil fédéral officialisait son premier rapport sur la mise en œuvre de la CDPH et y tirait un bilan globalement positif, tout en admettant la nécessité d'une meilleure coordination entre la Confédération et les cantons dans le domaine de l'égalité des personnes en situation de handicap. Ce constat est pourtant éloigné de la réalité quotidienne des institutions pour personnes avec handicap. Depuis l'entrée en vigueur de la RPT, la politique du handicap est régie de plus en plus par des impératifs financiers, et où la CDPH s'avère être un argument parfois fort peu entendu. Pas une année ne passe sans que des cantons ne procèdent à des coupes budgétaires qui mettent bien malgré elles de nombreuses

institutions en porte-à-faux avec la CDPH. Comment d'ailleurs promouvoir les valeurs d'autonomie, d'inclusion et de participation prônées par la convention, si de plus en plus de projets et de prestations sont supprimés dans les institutions pour des motifs d'économie?

Avec des moyens réduits

La Confédération n'a non plus tardé à faire de même: son rapport explique à l'ONU que la Suisse entend pleinement mettre en œuvre la CDPH, mais elle décide à peine deux mois après la sortie de son rapport qu'elle baissera de près d'un tiers les effectifs du bureau fédéral de l'égalité (BFEH) chargé de la mise en œuvre la CDPH. Comment s'expliquer d'ailleurs cette réduction de moyens quand

un rapport pour les dix ans d'application de la loi sur l'égalité pour les handicapés, commandé en 2015 par la Confédération, arrive à la conclusion inverse que le BFEH devrait bénéficier des moyens supplémentaires?

Une politique nationale?

Dans son souci de coordination, le Conseil fédéral a dès lors mis en place un groupe de réflexion qui a pour mission d'élaborer une politique nationale du handicap pour la fin 2016, groupe auquel INSOS participe. Reste dès lors à espérer que la Confédération en profitera pour dépasser les constats parfois complaisants qui sont contenus dans son rapport et qu'elle inclura aussi les aspects financiers dans ses réflexions. Tous les acteurs du monde du handicap doivent contribuer à faciliter le profond changement de paradigme et de regard sur le handicap que nous apporte la CDPH et pour cela, il faut s'en donner les moyens. Un rapport à l'ONU ne suffit pour s'en convaincre. Il faut maintenant passer de la parole aux actes. | Pierre-Alain Uberti, responsable Droit et Politique, INSOS Suisse



Le Conseil fédéral a publié un rapport très positif. | Photo: Service du Parlement

La prise de position complète est disponible sur www.insos.ch > Politique > Prises de position

Le rapport sur la psychiatrie oublie l'offre des institutions INSOS

Le rapport «Avenir de la psychiatrie en Suisse» de la Confédération ne mentionne toujours pas l'offre de soins socio-psychiatriques des institutions INSOS. INSOS Suisse est intervenue auprès de la Confédération avec une prise de position critique et la présidente d'INSOS, Marianne Streiff, a déposé une interpellation, invitant le Conseil fédéral à prendre clairement position.

Au printemps 2016, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a publié un rapport épais de 57 pages sur l'avenir de la psychiatrie en Suisse. Ses conclusions: malgré une offre de soins psychiatriques de grande qualité, il est nécessaire de développer les structures. Sur le fond, INSOS Suisse partage cette analyse. L'association de branche estime cependant inquiétant que le rapport n'ait pas pris en considération l'offre des institutions INSOS pour les personnes avec des troubles psychiques (cf. Parlons vrai, Magazine INSOS 2/2016).

Le rapport ne reflète pas la réalité

Le rapport a été rédigé dans une perspective médico-psychiatrique et ne tient pas compte des offres de soins socio-psychiatriques proposées par les institutions, ces mêmes institutions qui pourtant contribuent pour une part non négligeable aux soins des personnes souffrant de troubles psychiques. «Cette mise en lumière unilatérale des structures de soins ne reflète pas la réalité», critique le directeur d'INSOS, Peter Saxenhofer. Dans une prise de position, INSOS Suisse demande ainsi instamment à l'OFSP de corriger son point de vue. Pour développer et améliorer l'offre, il est justement essentiel d'associer tous les acteurs, de construire des réseaux et d'exploiter les synergies, insiste Peter Saxenhofer. «Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions continuer de garantir des soins adéquats et répondant aux besoins, malgré des moyens financiers qui diminuent.»

L'offre institutionnelle est fortement sollicitée

Le fait est que la demande de soins socio-psychiatriques est en hausse. Face à la diminution de l'offre stationnaire de longue durée et à l'inadéquation de l'offre ambulatoire ou intermédiaire de soins psychiatriques, une partie des clients recourt de plus en plus souvent à l'offre des institutions, éga-

lement pour des situations transitoires. L'accompagnement résidentiel ambulatoire enregistre ainsi une forte augmentation. «Cette évolution montre bien que les institutions INSOS sont des acteurs importants qui doivent impérativement être impliqués», affirme Peter Saxenhofer, qui plaide en faveur d'une bonne coordination de toutes les offres et d'une saine collaboration entre tous les intervenants.

La présidente d'INSOS dépose une interpellation

Marianne Streiff, présidente d'INSOS, a déposé lors de la session d'automne une interpellation dans ce sens. Elle y adresse six questions au Conseil fédéral concernant l'avenir de la psychiatrie. Marianne Streiff veut notamment savoir comment la Confédération entend «garantir la coordination entre les institutions socio-psychiatriques et la psychiatrie aux niveaux cantonal et intercantonal» et comment elle assurera «la vue d'ensemble des nombreuses offres existantes aux niveaux cantonal et intercantonal». | Barbara Lauber

Motion sur le terme «invalidé»

Le Conseil fédéral a pris position sur la motion «Lutter contre la discrimination linguistique des personnes handicapées». Dans cette motion, Marianne Streiff demande que le terme «invalidé» utilisé dans la législation fédérale soit remplacé. Selon le Conseil fédéral, «aucune nouvelle terminologie ne permettrait d'apporter l'amélioration souhaitée», puisque seul pourrait être retenu un terme qui ne modifie pas le champ d'application de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité. Il propose de rejeter la motion. | blb

Inspirations, propositions et nouvelles approches

Qu'elles soient politiques, économiques, sociétales ou professionnelles, les défis d'aujourd'hui sont nombreux pour les institutions INSOS. Une vingtaine d'experts issus d'horizons divers se sont exprimés à ce propos à l'occasion du Congrès INSOS 2016 à Berne. Ils ont fait des rapprochements, suggéré des pistes de réflexion et ouvert le débat. Leurs exposés sont disponibles sur www.insos.ch.

Savez-vous ce que la génération «Y» attend de vous en tant qu'employeurs? Connaissez-vous la notion de résilience au sein des organisations? Êtes-vous conscients de la transformation et de la flexibilisation des biographies professionnelles? Avez-vous une idée claire du rôle attendu des institutions pour la mise en œuvre de la CDPH?

Des sources d'inspiration

Plus d'une vingtaine de spécialistes des domaines de la politique, de l'administration, de l'économie, de la science, de la société, des médias et du management ont partagé



avec le public leurs connaissances sur ces questions et bien d'autres, à l'occasion du Congrès INSOS 2016 à Berne. Leurs interventions sur les tendances et les développements actuels ont été autant de sources d'inspiration et ont suscité, durant les pauses, des discussions passionnées parmi les quelque 250 partici-

pants. Constat unanime lors de ce congrès: dans un monde globalisé et connecté, toute évolution a aussi un impact sur le travail des institutions pour les personnes en situation de handicap.

Des acteurs vraiment actifs

À l'instar d'autres orateurs, Christian Lohr, conseiller national et co-vice-président de Pro Infirmis, a directement fait référence au travail des institutions. Avec tact, il a invité les institutions à développer leur offre en collaboration avec les personnes concernées et à faire d'elles des «acteurs actifs», à adapter les structures et les concepts institutionnels de façon à moduler l'offre et à encourager le choix et la participation. Car «ce dont les personnes en situation de handicap ont besoin, ce sont des perspectives! Par conséquent, nous devons tous veiller à leur en ouvrir encore davantage à l'avenir».

| Barbara Lauber



Les exposés du congrès 2016

sont disponibles sur www.insos.ch > Évènements > Documentation évènements > Congrès INSOS 2016

Le congrès INSOS 2017 aura lieu au 2m2c de Montreux. | Photo: Idd

Une école professionnelle à l'esprit de pionnier

Depuis deux ans, l'école professionnelle de commerce et d'industrie de Berne a ouvert ses portes aux apprentis FPra. Une nouveauté en Suisse. Esther Gygax nous parle des avantages de la nouvelle filière.

Chaque année, 700 apprentis et étudiants fréquentent l'école professionnelle de commerce et d'industrie de Berne (gibb). Sa particularité: accueillir également des personnes en formation FPra aux côtés des apprentis AFP et CFC.

Une nouveauté! Le plus souvent, les apprentis FPra suivent l'enseignement de culture générale (ECG) et de sport au sein d'une institution INSOS. Esther Gygax, responsable du département AVK (préapprentissage, formation initiale avec attestation, cours de soutien et cours facultatifs), explique le succès de cette offre lancée en 2014 à l'initiative de l'entreprise sociale d'intégration professionnelle Drahtesel de Berne.

Dès la rentrée 2017, votre école dispensera son enseignement à 120 apprentis FPra. D'où vient cet engagement en faveur de jeunes avec des difficultés d'apprentissage?

Esther Gygax: le projet pilote avec Drahtesel a été lancé par ma prédécesseur. Son engagement, et le nôtre à tous, repose sur la conviction que ces jeunes gens ont droit à cursus de formation aussi normal que possible. Notre objectif est de mettre à disposition de tous les jeunes en capacité de scolarisation une offre de formation adaptée.

Votre école propose un enseignement dans les filières CFC, AFP et, maintenant FPra. Comment gérez-vous cette diversité?

La perspective de l'ouverture a provoqué des craintes. Certains enseignants se sont inquiétés de savoir comment l'école allait faire avec les apprentis qui ne pourraient pas suivre l'enseignement. Ce sont des questions essentielles. Si au début nous n'avons accueilli que les apprentis FPra les plus performants, nos portes sont ouvertes depuis le mois d'août à tous les apprenants FPra des institutions Bächtelen, agilas, Terra Vecchia et Drahtesel. Dès la rentrée prochaine, ils seront rejoints par les apprentis de la coopérative Band-Genossenschaft et de l'institution Steinhölzli. Les enseignants sont largement mis à contribution. Mais notre position est claire: nous donnons une chance aux apprentis FPra. Et en cas de problèmes, nous cherchons des solutions.

Quelle note donnez-vous à votre nouvelle offre?

Nous avons atteint nos objectifs. Les retours que nous recevons des institutions sont également très bons. Ils confirment le fait que les apprentis FPra développent une image de soi positive, qu'ils agissent de façon autonome et qu'ils ont le sentiment d'être plus efficaces et moins stig-



Esther Gygax, responsable du département AVK de l'école professionnelle de commerce et d'industrie de Berne. | Photo: Idd

matés. Cela tient également au fait qu'ils n'ont pas, chez nous, une position particulière – ce sont des apprenants comme les autres. A l'école, ils ne sont pas encadrés aussi étroitement qu'en institution.

La proximité avec d'autres apprentis encourage-t-elle les jeunes à poursuivre après la FPra avec une formation AFP?

C'est ce que nous espérons. Mais nous ne disposons pas pour l'heure de chiffres fiables.

Votre école prévoit-elle aussi un jour de créer des classes inclusives?

Je ne peux pas l'exclure, mais ce n'est pas ce vers quoi nous nous dirigeons. Pour les enseignants, les différents niveaux de formation dans une même classe signifient une trop grande disparité.

| Interview: Barbara Lauber

www.gibb.ch



La question de l'accueil des personnes avec un handicap, en particulier de type cognitif, trouve enfin sa place dans les hôpitaux. | Photo: Magali Girardin/ Keystone

Quand les hôpitaux accueillent le handicap

A Genève, les hôpitaux universitaires (HUG) ont lancé un projet pour améliorer l'accueil des patients avec un handicap. Les premiers effets se font voir.

«Au cœur de l'hôpital et de la politique de santé du canton.»

Une catastrophe. C'est souvent en ces termes que se résume l'accueil des personnes avec une déficience intellectuelle dans les hôpitaux. Bref, la relation entre hôpital et monde du handicap pose des défis. Aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), cette difficulté n'est plus taboue, mais prise à bras le corps via le projet «Handicap – Amélioration de la prise en charge des personnes en situation de handicap aux HUG». Lancé en 2014, ce projet place l'accueil des patients avec un handicap, notamment cognitif, «au cœur de l'hôpital et de la politique de santé du canton de Genève», comme le souligne Séverine Lalive Raemy, res-

ponsable du projet. La priorité a été donnée à l'accueil aux urgences et aux hospitalisations. C'est là que les premiers outils ont été mis en place, soit un numéro d'appel unique, une fiche d'admission simplifiée et, dans la mesure du possible, une salle d'attente séparée.

Un numéro unique

Avec le numéro d'appel centralisé, les institutions ne doivent plus chercher quel service atteindre, mais composer un seul et unique numéro. La transmission de l'information est assurée à l'interne. La fiche d'admission simplifiée* résume en une page A4 recto-verso les informations essentielles sur le patient (ses antécédents, sa médication,

sa manière de communiquer, etc.). Elle facilite la transmission d'information. La salle d'attente à l'écart permet d'éviter tout stress inutile. Les premiers effets de ces outils se font aujourd'hui déjà remarquer. Jean-Baptiste Perrin, socio-éducateur aux EPI, une des institutions genevoises qui a travaillé à la mise en place du projet, peut en témoigner: «Avant, l'accueil aux urgences était plutôt catastrophique. S'il y avait la queue, on ne pouvait pas s'annoncer directement. Il fallait attendre dans une salle souvent pleine de monde et avec beaucoup de va-et-vient. Une telle situation peut être très stressante surtout pour une personne avec un handicap sévère», précise-t-il.

Grâce au projet «Handicap», la situation a changé. Il raconte l'histoire d'un résident dont le passage aux urgences avait été très difficile: submergé par le bruit et les gens autour de lui dans la salle d'attente, il était devenu agressif.

Cette fois, par contre, tout s'est bien passé. «Nous avons pu appeler juste avant de venir. Un médecin nous a dit qu'il s'occupait de tout. Quand nous sommes arrivés, ils nous attendaient et étaient tous au courant de la situation. Nous avons simplement donné la fiche du patient. Nous avons pu attendre dans une petite salle à l'écart. La personne que j'accompagnais était du coup détendue», dit-t-il.

Un médecin médiateur

A ces outils concrets s'ajoute un élément, tout aussi décisif: depuis janvier 2016, les HUG ont créé un poste de médecin référent handicap. Anne-Chantal Héritier, médecin neurologue et épiléptologue occupe ce poste, doté d'un 60%. Son rôle? Soutenir les équipes, faire connaître les outils à disposition et jouer les médiateurs.

«Dès que je peux, je me rends dans l'unité où la personne en situation de handicap est hospitalisée. Je m'assure que les équipes utilisent les outils à disposition. Au besoin, je fournis des informations spécifiques qui peuvent aider à la prise en charge médicale. Et surtout, je tente de faciliter la communication avec le patient, à l'interne et aussi entre les institutions, les parents et l'hôpital», dit la neurologue.

A ses yeux, un tel poste en interne est indispensable et donne l'avantage de mieux connaître le fonc-

tionnement de l'hôpital, de mieux savoir comment parler avec le personnel soignant.

Retours positifs

Jusqu'ici, les retours des institutions sont plutôt positifs. Il reste bien sûr encore des problèmes. Les moyens à disposition pour mieux accueillir une personne avec un handicap ne sont pas toujours connus, que ce soit la fiche d'admission simplifiée, l'existence du médecin référent ou le possible recours à un outil spécifique pour mesurer la douleur des personnes qui ne savent pas l'exprimer. «Cela vient gentiment. Certains services font appel directement à moi. Mais tout cela prend du temps», précise Anne-Chantal Héritier

A propos de temps, la neurologue a deux ans pour évaluer les besoins et les effets du projet, tout en continuant à le faire évoluer. Le projet va bientôt concerner les

prises en charge ambulatoires. Parallèlement, des formations de soignants sont mises sur pied. En novembre s'est tenue la première journée d'une série de formations HUG «Santé, soins et handicap» ouverte à tout le personnel soignant.

L'effort est conséquent pour les HUG, mais indispensable, comme entend le rappeler Anne-Chantal Héritier. «Cette population est particulièrement fragile. Et nous savons qu'elle sera de plus en plus nombreuse à venir dans nos services.»

| France Santi

Vous pouvez télécharger la fiche d'accueil des personnes avec un handicap des HUG.

www.hug-ge.ch > Vous êtes... > Professionnel de la santé > Accueillir un patient avec un handicap

Pour aller plus loin

Comptes rendus. L'Association pour des soins médicaux adaptés aux besoins des personnes handicapées (ABMH) a organisé cette année la première journée d'étude romande «Des soins médicaux adaptés aux besoins de tous» au CHUV. www.vbmb.ch/fr > **Manifestation de l'ABMH > 2016 Journée «Collaboration»**

Article complémentaire. «Dépasser l'urgence», dans le Magazine Insieme (juin 2016). www.insieme.ch/fr > **Actuel > insieme Magazine**

Brochure. L'institution Arkadis publie la brochure «Je suis différent(e) et pourtant pareil(le)! Hospitalisation d'une personne à troubles cognitifs». Cette brochure contient des recommandations pour l'accueil, le séjour et les soins des personnes avec une déficience intellectuelle à l'hôpital. Elle s'adresse aux collaborateurs des institutions pour personnes handicapées et des hôpitaux, ainsi qu'aux représentants légaux. Version française sur: www.arkadis.ch > **Übers > Interessensvertretung**

En bref

INSOS Suisse gagne de l'influence sur le plan européen

L'Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap (EASPD) a renouvelé à fin octobre son comité de quatorze membres. Peter Saxenhofer, directeur d'INSOS Suisse a également été élu dans cette instance européenne. Son nouveau mandat permet à INSOS Suisse d'influencer à bon escient la politique de l'EASPD, de défendre le «concept institutionnel» dans son acceptation la plus large et de profiter directement des échanges de savoirs au sein de l'EASPD, affirme Peter Saxenhofer.

www.easpd.eu

Nouveau flyer INSOS sur la Formation pratique FPra

Qu'apporte une Formation pratique FPra? Quelles perspectives offre-t-elle aux jeunes qui ont un besoin particulier d'assistance? Et quelles sont les capacités que les praticiens peuvent apporter à leurs employeurs? Le nouveau flyer «Formation Pratique FPra» d'INSOS Suisse présente à un large public les détails de cet apprentissage en deux ans qui précède la formation AFP. Les membres INSOS peuvent obtenir le flyer gratuitement dans le Shop INSOS.

www.insos.ch > Shop

Position commune sur la planification cantonale des besoins et du financement des prestations

INSOS Suisse et CURAVIVA Suisse ont rédigé une prise de position commune relative à la planification cantonale des besoins et du financement des prestations dans les institutions pour personnes handicapées. Dans leurs conclusions, les deux associations de branche relèvent de manière critique les lacunes et les détériorations qui existent dans différents domaines et qui nécessitent de prendre des mesures.

www.insos.ch > Politique > Prises de position

Conseils juridiques

Qu'en est-il lorsque votre enfant tombe malade et que vous devez le garder à la maison? Hans-Ulrich Zürcher explique quand les collaborateurs peuvent s'absenter de leur travail et comment le salaire est alors versé.



Hans-Ulrich Zürcher est le conseiller juridique d'INSOS Suisse.

Prendre soin de son enfant malade ou accidenté est une obligation légale des parents. Sur présentation d'un certificat médical, le parent peut généralement s'absenter de son travail jusqu'à trois jours – exceptionnellement plus longtemps (art. 36 al. 3 de la loi sur le travail). Cette règle est valable pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 15 ans et pour chaque cas de maladie. Si les deux parents travaillent, ils peuvent se partager la prise en soins. La garde de l'enfant malade est assimilée à une absence

sans faute du travailleur. Elle ne doit pas être rattrapée ni compensée par des heures supplémentaires.

Durant son absence, le parent soignant a droit au versement de son salaire comme s'il était malade. Si le contrat de travail, le règlement du personnel ou une CCT ne prévoit pas de réglementation plus favorable, c'est le minimum prévu par l'art. 324a CO qui s'applique: «L'employeur paie pendant la première année de service le salaire de trois semaines et, ensuite, le salaire pour une période plus longue fixée équitablement» qui varie d'une région à l'autre. Selon l'échelle bernoise, utilisée en Suisse romande, la durée du versement du salaire est d'un mois durant la deuxième année de service, de deux mois durant les troisième et quatrième années, de trois mois de la cinquième à la neuvième, et de six mois au maximum pour vingt années et plus. Cette réglementation concerne les années de service. Chaque nouvelle année de service donne droit à un nouveau crédit. S'il y a plusieurs maladies durant la même année de service, les absences s'additionnent. Sont également prises en compte et additionnées les absences pour la garde des enfants malades.

Inclusion: l'autre est en nous-mêmes!

Hubert Hürlimann

est directeur de la Fondation Lukashaus à Grabs (St-Gall). La Lukashaus met à disposition de personnes en situation de handicap mental et multiple des offres d'hébergement, de travail, de loisirs et de formation sur différents sites de la commune.



La confiance, jadis... L'institution de secours de Werdenberg/Lukashaus a été créée en 1846. Le pasteur Hess écrivait alors: «Le vœu le plus cher de chacun est ainsi exaucé, (...) d'ouvrir un établissement qui soit un refuge pour des enfants qui, sans cela, seraient plongés dans l'abîme funeste de la misère physique et mentale; (...) pour des enfants qui pourront manger le pain qu'ils auront gagné grâce à un travail honnête.» Nos ancêtres ne connaissaient pas les assurances sociales. En 1846, et jusque tard dans le 20e siècle, la devise était: «Rendez grâce au Seigneur». Cette «maison Lukas» est née de la société civile – «de la divine providence», du point de vue de ses fondateurs. Les enfants devaient savoir attendre. L'argent venait souvent à manquer, on faisait ce qui était possible de faire. Les enfants étaient appelés les «petits Lukas», et n'avaient pas le droit de jouer avec les autres enfants du village. La séparation!

La confiance, hier... Les responsables de la Lukashaus n'ont pas eu à attendre trop longtemps ni à trop prier. Des exigences ont été formulées et satisfaites. Rapidement, dans les alentours, la «maison Lukas» a été appelée la «maison luxe» tant on y construisait, sans que personne n'ait jamais le sentiment de devoir faire des économies. Nos prédécesseurs auraient obtenu cette aubaine sonnante et trébuchante de Berne, grâce à l'aide de Dieu. Mais c'étaient les assurances sociales qui puisaient dans les ressources. On pensait qu'elles ne se tariraient jamais et on avait confiance en cette manne quotidiennement «produite» par l'économie..

La confiance, aujourd'hui... La manne providentielle a cessé. La question de la persistance des dépenses doit désormais davantage se poser. Les jeunes – la gé-

nération Y – nous interpellent à propos des valeurs que nous leur transmettons. Mes enfants me font confiance pour que je ne laisse pas que des dettes et des infrastructures institutionnelles. Ces dernières années, la Lukashaus a créé des appartements. Il n'y a plus de «petits Lukas», mais des personnes avec une adresse privée. C'est l'intégration et l'inclusion parmi d'autres, qui sont autres, dans des structures villageoises.

La confiance, demain... La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) nous lance un défi. Elle n'exige rien d'autre que ce qui figurait déjà dans le rapport annuel de la Lukashaus il y a 170 ans: «Permettre aux enfants (aux personnes) de manger leur propre pain qu'ils auront gagné grâce à un travail honnête». Hier comme aujourd'hui, il s'agit clairement d'une question de respect. Car ce ne sont pas les lois qui créent l'inclusion, mais le rapprochement mutuel. Nos ancêtres ont eu le courage d'oser quelque chose qui n'existait pas encore, sans loi sur l'égalité ni Constitution fédérale. En parcourant les rapports annuels de la «maison Lukas» de ces trente dernières années, on devine la lutte de toutes les parties prenantes pour trouver des solutions communes. Les lois ne nous faciliteront pas les tâches à venir, ni ne nous accorderont davantage d'argent.

Ce qui compte, c'est la confiance en nous, la confiance en l'autre, et peut-être la confiance en Dieu. «Ce qui est autre chez l'autre existe en nous; au plus profond de nous», affirme le psychanalyste français Alain Amslek. L'inclusion commence donc chez moi-même!

PARLONS VRAI
Les institutions prennent la parole

Evénements 2017

INSOS Suisse organise chaque année différentes journées d'étude nationales, des ateliers et le congrès INSOS de trois jours qui se déroulera à Montreux l'année prochaine.

16 mai 2017

Journée d'étude INSOS

Journée d'étude INSOS à Soleure

22-24 août 2017

Congrès INSOS 2017

Congrès INSOS à Montreux

16 novembre 2017

Journée d'étude INSOS

Journée d'étude INSOS à Berne

Informations détaillées et inscription:

www.insos.ch > Evénements

ClimatePartner^o
climatiquement neutre

INSOS

Adresses

INSOS Schweiz
Zieglerstrasse 53
3000 Berne 14

031 385 33 00
info@insos.ch
www.insos.ch

INSOS Suisse
Avenue de la Gare 17
1003 Lausanne

031 385 33 00
info@insos.ch
www.insos.ch

Impressum

Editeur
INSOS Suisse
3000 Bern 14
Paraît 3x l'an

Rédaction
Barbara Lauber
(responsable);
France Santi

Photo de Couverture:

Cornelia Kabus,
traductrice, WohnWerk
Bâle (Photo: Annette
Boutellier)

Prix
Abonnement CHF 30.-
(compris dans la
cotisation)
Au numéro CHF 15.-

Conception
Jordi AG, Belp

Maquette, impression
Jordi AG, Belp

Tirage
2000 allemand
600 français